17. Orthographe

L'OCDE suit l'orthographe traditionnelle.

Passez systématiquement votre manuscrit au correcteur orthographique. En cas de doute sur l'orthographe d'un mot, référez-vous à l'édition la plus récente du dictionnaire *Le Petit Robert 1.* Et n'hésitez pas à consulter le portail de connaissance AGORA (Amalgamated Glossary of OECD Research and Analysis): www.oecd-agora.org.

Portez une attention particulière au pluriel des mots composés, ainsi qu'à celui des mots latins.

Pluriel de quelques mots latins

Mots latins francisés, prenant un « s » au pluriel :

SINGULIER	PLURIEL
un agenda	des agendas
un consortium	des consortiums
un fac-similé	des fac-similés
un item	des items
un média	des médias
un mémento	des mémentos
un mémorandum	des mémorandums
un recto	des rectos
un quota	des quotas
un référendum	des référendums
un spécimen	des spécimens
un ultimatum	des ultimatums

Mots latins invariables au pluriel :

SINGULIER	PLURIEL
un credo	des credo
extra (employé comme adjectif)	extra
un nota bene	des nota bene
un post-scriptum	des post-scriptum
un statu quo	des statu quo
un veto	des veto

Mots conservant le pluriel du latin :

SINGULIER	PLURIEL
un addendum	des addenda
un desideratum	des desiderata
un erratum	des errata
un stimulus	des stimuli

Voir aussi: Expressions et mots étrangers, p. 74; Anglicismes les plus fréquents, pp. 50-52.



Extrait de : OECD Style Guide Third Edition

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264243439-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Orthographe », dans OECD Style Guide: Third Edition, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264243699-21-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

